

L'Argus

L'ARGUS,

JOURNAL ELECTORIQUE.

VOL. I.]

OMNIA EXSEQUI DECET.

TROIS-RIVIERES, SAMEDI, LE 9 SEPTEMBRE, 1826.

N° 3.

IMPRIME' ET PUBLIE'

PAR

LUDGER DUVERNAY,

Rue Royale.

Le Prix de la Souscription est de CINQ Chelins, pour Trois Mois de publication, outre les frais de Poste, payables dans le cours des trois mois. On donnera place, dans ce Journal, aux Avertissements, dans l'une et l'autre langue, à des prix très-raisonnables.

On peut s'abonner chez—

Messrs. Neilson & Cowen, à... Québec,
Et chez Mr. F. Lemaitre, à... Montreal,
Mr. Charles B. Pasteur, à... Montreal,
Et Mr. James Lane, à... Montreal,
Mr. Louis Gonzague Nolin, à... L'Assomption,
Mr. H. Olivier, à... Berthier,
Mr. T. L. Chalon, à... Rivière du Loup,
Mr. Jean Chaurette, à... Yamachiche,
Mr. Louis Marcoux, à... Yanaaska,
Mr. Guillaume Smith, à... La Baie,
Mr. Thomas Fortier, à... Gentilly,
Mr. Pierre A. Dorion, à... Ste. Anne.

(POUR L'ARGUS.)

Mr. l'Editeur,

JE suis un de ces hommes, n'en déplaise à quelques uns, qui n'aiment pas qu'on leur dise des injures, surtout lorsque pour mieux faire sentir les épines, l'on a le soin de jeter des fleurs, afin que les gens qui ne s'en doutent pas, ne s'en fassent qu'une blessure plus profonde. En effet on me pardonnera bien, ainsi qu'aux personnes de mon goût, de me récrier un peu, lorsque je m'apperçois de concert avec eux, qu'après nous avoir traité de la pareille façon, l'on que nous en voyons dans les journaux de porte l'outrage jusqu'au point de venir avec assurance, réclamer comme chose due, les suffrages d'un peuple grièvement attaqué, insigneusement outrage. Ne faudrait-il pas s'oublier, ne faudrait-il pas l'oublier, pour soucrire aux injures qui nous ont été dites publiquement, dans une gazette! — J'en appelle au public, j'en appelle à la population entière, et que l'on me dise, que l'on me prouve que j'ai tort: ce ne sera pas sans doute, par la lettre ou l'adresse que j'ai vue dans votre dernier, N° 1, qui en 1824, après avoir été insérée dans le *Montreal Herald*, nous outragea dans la *Gazette de Québec*, elle nous attaque de nouveau: Droits! Justice! que devenez-vous! Mais non; contempons d'un œil tranquille ce chef-d'œuvre de politique et d'érudition; pour tout vrai Canadien, comme il le dit, de très-grands avantages. Ah! les grands avantages! pour tout vrai Canadien! Ce Mr. se trompe; il aurait dû dire pour le parti, ceux de détruire l'existence politique des Canadiens, qui, dans l'esprit de Monsieur, ne sont pas sans doute quoi il était obligé, s'y étant formellement engagé, les citoyens de cette ville qui sa-vent ressentir l'injure qu'on leur a faite, et que l'auteur de cette admirable lettre, Mr. Ogden, étant membre et représentant alors de cette ville eut lieu, que MM. Bertrand se faire représenter par un homme qui les

au Parlement la ville des Trois-Rivières, thélot et Renvoyé réécueillirent en leur s'opposa en 1820 je crois, de concert avec saveur les suffrages, et que M. Ogden en trois Messrs. qui avaient le bonheur de penser comme il faut espérer qu'il en sera ser comme lui, aux mesures que prenait au nom du pays, la Chambre d'assemblée, pour empêcher que les Ministres que l'on avait mal informés, ne se rendissent aux instances d'un parti qui avait bien ses vues à propos d'adresser à ces mêmes électeurs, pour faire opérer l'Union du Haut avec le Bas-Canada, chose qui, je me flatte, sera lire dans votre dernier numéro. Je réfere en tems et lieux, développée à la satisfaction des intéressés, et peut être un peu trop clairement pour certaines personnes. L'on aura aussi occasion de connaître quelles furent les raisons de Mr. Ogden, pour vouloir, par une motion, induire la Chambre, à amalgamer ses idées avec celles de la population du Bas-Canada; l'on verra si un tel homme pouvait avoir en vue, le voyné et lui ont refusé leurs voix. Si vous écrivez à cet érudit, écrit, chacun de vos lecteurs, afin de s'assurer si je leur renvoie, où si ce Mr. devait s'exprimer comme il l'a fait. La première phrase démontre la vue que l'intention de Mr. O. n'est pas de faire des complimens bien gracieux aux citoyens qui ont accordé leurs suffrages à M. Ran-

voyé et lui ont refusé leurs voix. Si vous écrivez à cet érudit, écrit, chacun de vos lecteurs, afin de s'assurer si je leur renvoie, où si ce Mr. devait s'exprimer comme il l'a fait. La première phrase démontre la vue que l'intention de Mr. O. n'est pas de faire des complimens bien gracieux aux citoyens qui ont accordé leurs suffrages à M. Ran-

Non pas certes, il se trompe grandement, si ce Mr. avait dit que sa conduite passée aurait du être la garantie qu'il aurait répondu à la confiance reposée en lui, à la bonne heure, mais il faut avouer que les garanties dans le cas actuel, relirent peu d'avantages des assurances du garant.

"Vos concitoyens," continue-t-il, "ont cependant jugé à propos de ne pas avoir regard aux services de ce pays lui, refusait (et en cela seul de dix années, et la relation par laquelle nous avons tous nous rejoignus, à ce Monsieur, pour être jusqu'ici liés est maintenant dissoute."

Ah! vraiment, c'est dommage que nous ayons perdu les avantages inestimables d'une liaison politique semblable! Ah! Messieurs les électeurs, que vont devenir vos intérêts! Qu'allez-vous devenir, vous-

Comment surtout exprimerez-vous votre reconnaissance envers celui qui voudrait vous forcer à élire un citoyen d'une autre ville et qui vous fait le beau compliment de vous croire trop simples, pour vous représenter vous-mêmes par le canal d'un citoyen des Trois-Rivières!

Si Mr. Ogden a rendu des services ou plutôt s'il a fait du bien aux Trois-Rivières, il n'a fait que son devoir; il s'y était engagé, ce serait avoir obligation à un homme de n'avoir pas opéré le mal, que de s'extasier sur des actions au point de franchir les bornes de la satisfaction. Mais

L'on voit qu'il ne se cache pas de réitérer la certitude qu'il paraît avoir que l'union aurait procuré à tout vrai Canadien, comme il le dit, de très-grands avantages.

Ah! les grands avantages! pour tout vrai Canadien! Ce Mr. se trompe; il aurait dû interpréter fidèle des volontés du peuple, engageant tous ses efforts pour faire unir le Haut et le Bas-Canada? Non. Voilà pourquoi, tout en reconnaissant qu'il a peut-être sous d'autres rapports, fait ce à

ses vrais Canadiens, comme la chose sera engagé, les citoyens de cette ville qui sa-vent ressentir l'injure qu'on leur a faite, et

Chacun se rappelle qu'en 1824, l'électeur mal qu'on a voulu leur faire, refusent de

Ogden, étant membre et représentant alors de cette ville eut lieu, que MM. Bertrand se faire représenter par un homme qui les